BMO Assurance

RÉSUMÉ DES CHANGEMENTS ET DES RÈGLES DE TRANSITION (LA VAGUE 56.0)

Le 14 avril 2025, nous apporterons les changements ci-dessous.

Modification du concept du programme de protection du patrimoine aux fins d'amélioration des options de planification successorale :

- l'interface utilisateur, les pages de rapport et les calculs ont été revus;
- la possibilité de montrer l'incidence des dons de bienfaisance a été ajoutée ainsi qu'un nouveau sommaire;
- un soutien est offert pour l'assurance vie universelle et l'assurance vie entière.

Regroupement des produits d'assurance vie universelle

- Nous simplifions également notre gamme de produits d'assurance vie universelle en un seul produit qui offre la couverture, la polyvalence et les options dont vos clients ont besoin : la Gamme Dimension Prospérité.
    - Nous offrons une commission sur les dépôts au-delà de la prime cible, qui correspond à la commission actuelle de la Gamme Dimension
    - La structure actuelle des commissions fondées sur l'actif de la Gamme Dimension Prospérité commencera à la sixième année
- La Gamme Dimension et la Gamme Dimension (frais modiques) ne seront plus offertes pour les nouvelles affaires, mais continueront d'être administrées.

Mises à jour relatives à la tarification pour l'assurance contre la maladie grave

- Mise à jour des critères relatifs à l'âge et au montant dans le cadre de l'assurance contre la maladie grave pour tous les âges dans la fourchette de 1 à 2 millions de dollars : le rapport d'inspection est maintenant remplacé par le questionnaire financier.
- Aucune mise à jour relative à la tarification n'est faite pour aucun autre produit.

Mise à jour de l'illustration de rente de revenu

- Mises à jour mineures de la formulation pour plus de précision.
- Nouveau lien vers la formule Renseignements supplémentaires exigés pour un contrat de rente acheté avec les fonds d'un régime de pension agréé (RPA), 778F.

Autres mises à jour

- Module de l'assurance vie entière – Mise à jour du taux du boni de rendement, conformément à l'annonce du 31 mars 2025.
- Entretien continu pour améliorer la convivialité.

Règles de transition

Ces changements entreront en vigueur pour toutes les propositions reçues à notre siège social **à compter du 14 avril 2025**.

- Une version mise à jour de la proposition avec entretien (126) sera accessible sur notre site Web sous forme de document PDF à remplir.
    - Veuillez détruire votre stock d'anciennes propositions papier.

- Les changements apportés aux produits d'assurance vie universelle seront pris en compte dans la Proposition intelligente.
    - Toutes les propositions en attente visant la Gamme Dimension ou la Gamme Dimension (frais modiques), reçues à notre bureau avant le 14 avril, feront l'objet de la tarification associée à ces produits.
    - Toutes les propositions incomplètes / en cours remplies à l'aide de la Proposition intelligente pour la Gamme Dimension et la Gamme Dimension (frais modiques) resteront accessibles et les renseignements sur le produit et l'avenant pourront être mis à jour au moment d'accéder à la proposition.
    - Les propositions en format papier ou PDF remplissable pour la Gamme Dimension et la Gamme Dimension (frais modiques) seront acceptées jusqu'au 25 avril 2025.
    - Les propositions visant la Gamme Dimension ou la Gamme Dimension (frais modiques) à l'étude seront établies d'après la proposition soumise, SAUF si l'on nous demande par écrit d'utiliser la Gamme Dimension Prospérité (La Vague 56.0)

RAPPEL IMPORTANT

- La Proposition intelligente est le seul outil acceptable pour remplir une proposition sans entretien.
- Le formulaire Proposition d'assurance vie et d'assurance contre la maladie grave – Vente avec entretien (126) doit être utilisé exclusivement pour les propositions avec entretien.
- À compter de maintenant, toutes les propositions sans entretien remplies au moyen du formulaire Proposition d'assurance vie et d'assurance contre la maladie grave – Vente avec entretien (126) NE SERONT PAS traitées et la proposition sera retournée au conseiller.

En raison des mises à jour énumérées ci-dessus, nous vous recommandons fortement de télécharger la plus récente version de La Vague pour que l'expérience client soit la meilleure possible.

IMPORTANT :
À partir du 14 avril 2025, il sera possible de télécharger la version 56.0 de La Vague depuis le site suivant :
https://advisorsupport.bmoinsurance.com/advisor/fr/Account/WaveIllustration

Pour en savoir plus sur les produits de BMO Assurance, communiquez avec votre agent général ou avec le bureau des ventes de BMO Assurance de votre région.

Ontario	**Québec et Atlantique**	**Ouest**
1 800 608-7303	1 866 217-0514	1 877 877-1272

BMO Société d'assurance-vie
9 – 250, rue Yonge
Toronto (Ontario) M5B 2L7
1 877 742-5244